



Direction générale de l'offre de soins



Paris, le 4 avril 2011

## Communiqué



### **5 mai 2011 : La mission mains propres invite tous les professionnels de santé à se mobiliser !**

Le ministère en charge de la santé est engagé depuis plusieurs années dans la promotion de l'hygiène des mains. Son objectif est d'informer et de sensibiliser les patients, d'actualiser les pratiques des professionnels de santé aux gestes permettant de réduire les risques d'infection associés aux soins, grâce à la friction des mains avec des produits hydro-alcooliques.

Ainsi, en mai 2008, la première « mission mains propres », campagne nationale associant l'ensemble des établissements de santé, a été menée.

Depuis 2009, la France s'est engagée à participer à la journée mondiale sur l'hygiène des mains, « Sauvez des vies : lavez-vous les mains », sous l'égide de l'OMS.

L'opération 2010 a témoigné de l'engagement massif des établissements de santé et médico-sociaux ainsi que des professionnels libéraux : plus de 2 200 d'entre eux se sont inscrits sur le site du ministère.

L'hygiène des mains est l'affaire de tous : les professionnels de santé, par l'utilisation des produits hydro-alcooliques et le grand public, en privilégiant le lavage des mains à l'eau et au savon. Cette année, cette information sera relayée par les officines de ville.

Le ministère en charge de la santé et l'Ordre national des pédicures-podologues invitent l'ensemble des professionnels de santé à s'associer à l'opération mondiale sur l'hygiène des mains du 5 mai 2011. Professionnels des établissements de santé et médico-sociaux, professionnels libéraux peuvent ainsi marquer leur engagement en s'inscrivant sur l'espace internet dédié du site du ministère :

[www.sante.gouv.fr/mission-mains-propres.html](http://www.sante.gouv.fr/mission-mains-propres.html)

Cet espace permet notamment de commander des outils d'information aux couleurs de la mission mains propres, afin d'assurer des actions de prévention dans les établissements ou les structures de ville.

Par ailleurs, un outil collaboratif en ligne permet à tous de suivre l'actualité de la mission mains propres 2011 :

[www.mainspropres.sante.gouv.fr](http://www.mainspropres.sante.gouv.fr)

#### **Contacts**

Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

Lucie Dufour

Tél. 01 40 56 47 43

[lucie.dufour@sante.gouv.fr](mailto:lucie.dufour@sante.gouv.fr)

ONPP

Camille Cochet

Tél. : 01 45 54 53 23

[camille.cochet@cnopp.fr](mailto:camille.cochet@cnopp.fr)